

16ème CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la réunion du 27 février 1998
tenue à la salle XVI, à 11 heures

ELECTION DE LA PRESIDENCE DU CONSEIL ET DU BUREAU EXECUTIF

Présents : M. Benaïssa, M. Borgeon, M. Bouchière, M. Campos, M. Campanelli, M. Collipal, M. Dougan-Beaca, M. Dufour, Mme Dupuy, M. Eichenbaum, M. Fayache, Mme Hanachi, Mme Kesavan, M. Liu, Mme Losier, M. Martinek, M. Nefil, Mme Nunez, M. Piazzzi, M. Premont, M. Rotach, Mme Salfati, M. Vangeleyn, M. Vigne.

Absents : Mme Cram-Martos (en mission)

* * *

Une discussion s'engage concernant les trois sièges à pourvoir par élection au bulletin secret.

Mme Cram-Martos, actuellement en mission, a transmis une procuration au Président des scrutateurs pour appuyer la candidature de M. Campos au poste de Secrétaire exécutif.

Les personnes absentes peuvent appuyer une candidature mais ne peuvent pas voter. Cependant, M. Dufour signale que dans le passé il y a eu des dérogations. On peut déroger au règlement à condition que la majorité du Conseil soit d'accord.

Le Conseil décide de voter à main levée pour les propositions suivantes :

1) Etes-vous êtes pour l'acceptation de la procuration pour toutes les votations de la réunion ?

. POUR : 10 voix
. CONTRE : 14 voix

2) Etes-vous pour l'acceptation de la procuration seulement pour l'élection du Secrétaire exécutif ?

. POUR : 18 voix

La majorité des membres du Conseil n'acceptent pas la procuration de Mme Cram-Martos pour toutes les votations, mais seulement pour l'élection du Secrétaire exécutif.

ELECTION DE LA PRESIDENCE (sur la base de 24 votants)

Election du Président du Conseil

M. Dougan-Beaca propose M. Campanelli comme Président du Conseil et M. Campos propose M. Vigne.

- . M. Campanelli obtient 14 voix.
- . M. Vigne obtient 8 voix.
- . Votes blancs : 2

M. Campanelli est élu Président du Conseil.

Election du Vice-Président du Conseil

M. Campos propose M. Vigne, M. Fayache propose Mme Hanachi. M. Benaïssa propose M. Liu.

- . Mme Hanachi obtient 14 voix
- . M. Vigne obtient 6 voix
- . votes blancs : 4

Mme Hanachi est élue Vice-Présidente du Conseil.

ELECTION DU BUREAU EXECUTIF

Les groupes qui ont obtenu 15 % et plus des voix ont droit à un siège au Bureau exécutif. Sont donc nommés d'office dans le Bureau exécutif :

D. Dufour (UNIR), J. Campos (New Wood), L. Losier (SSG), M. Fayache (UN 2000).

M. Campos demande une suspension de séance pour pouvoir consulter les têtes de listes pour l'élection du Bureau exécutif. La majorité du Conseil rejette sa demande.

5ème poste à pourvoir :

M. Dufour propose Mme Eichenbaum.
M. Campos propose M. Collipal.

- . Mme Eichenbaum obtient 13 voix
- . M. Collipal obtient 7 voix
- . votes blancs : 4

Mme Eichenbaum est élu dans le Bureau exécutif.

6ème poste à pourvoir :

M. Liu propose M. Benaïssa, Mme Eichenbaum propose M. Nefil et M. Campos propose M. Collipal.

- . M. Benaïssa obtient 4 voix
- . M. Collipal obtient 6 voix
- . M. Nefil obtient 14 voix

M. Nefil est élu dans le Bureau exécutif.

7ème poste à pourvoir :

M. Liu propose M. Benaïssa, M. Campos propose M. Vigne et M. Rotach propose M. Dougan-Beaca.

- . M. Benaïssa obtient 4 voix
- . M. Vigne obtient 6 voix
- . M. Dougan-Beaca obtient 14 voix

M. Dougan-Beaca est élu dans le Bureau exécutif.

Election du Secrétaire exécutif (sur la base de 25 votants)

M. Dougan-Beaca propose Mme Losier et M. Vigne propose M. Campos.

- . Mme Losier obtient 13 voix
- . M. Campos obtient 8 voix
- . Votes blancs : 4

Mme Losier est élue Secrétaire exécutif du Conseil de coordination.

M. Campos relève que la composition du Bureau exécutif ne reflète pas celle du Conseil.

Le Président lui fait remarquer que les élections à la proportionnelle débouchent toujours sur des alliances et que la première des règles démocratiques est de se plier aux décisions prises à la majorité des membres du Conseil lorsque la procédure est respectée.

MINUTES OF THE EXTRAORDINARY MEETING
OF THE CO-ORDINATING COUNCIL

Held on 3 March 1998 at 11.00 a.m. in Room FWF

Present: Mr. Benaissa; Mr. Borgeon; Mr. Bouchiere; Mr. Campanelli; Mr. Dougan-Beaca; Mr. Dufour; Ms. Dupuy; Ms. Eichenbaum; Mr. Fayache; Ms. Hanachi; Mr. Liu; Ms. Losier; Mr. Martinek; Mr. Nefil; Mr. Piazzi; Mr. Rotach; Ms. Salfati; Mr. Vangeleyn;

Excused: Mr. Campos; Ms. Cram-Martos; Ms. Nuñez

Absent without excuse: Mr. Collipal; Ms. Kesavan; Mr. Premont; Mr. Vigne

AGENDA

DELEGATIONS TO THE RETREAT FOR THE TASK FORCE ON
HUMAN RESOURCES MANAGEMENT (NEW YORK, 12-14 MARCH)
AND CCISUA ASSEMBLY (19-25 MARCH 1988, JERUSALEM)

President: Mr. J. Campanelli

The meeting was called to order at 11.15 a.m.

The President advised that the meeting had been called in order to nominate delegations to the above. A letter had been received from Mrs. Salim, Assistant Secretary-General for Human Resources Management, inviting the Executive Secretary plus one other person to attend the Retreat and the Bureau suggested that Mr. Dougan-Beaca accompany her.

The Council approved the Bureau's suggestion that Mr. Dougan-Beaca accompany Mrs. Losier.

CCISUA Assembly - Jerusalem, 19-25 March 1998

Mr. Fayache requested that an item on the administration of justice be added to CCISUA's agenda and to that of SMCC XXII, as well as retirement at 62 and working at 80 per cent.

Mr. Liu pointed out that there was no item on the agenda regarding security matters and it was decided that Raymond Martineau should be consulted.

The Council finally agreed to send a delegation of four to Jerusalem.

Mr. Campanelli advised that the Bureau proposed the following delegation:

Jean Campanelli, Ms. Hanachi, Ms. Losier and Mr. Vangeleyn

and added that Mr. Stefanopoulos would also attend, as CCISUA's Treasurer.

Mr. Benaissa proposed Ms. Salfati.

The Council then proceeded to vote on the Bureau's proposal, with the following results:

12 members were for the Bureau's nomination.

2 abstentions

Mr. Liu made the point that his group was not represented in the Bureau and would, therefore, always be left out.

Ms. Losier advised that Bureau meetings would be held on Tuesdays at 10.00 a.m.

The meeting rose at 12.30 p.m.

15ème CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la réunion du 1er avril 1998 (2ème réunion)
tenue à la salle F. Waskes-Fischer, à 10 heures

Présents : M. Benaïssa, M. Kiamov, M. Campos, M. Campanelli, M. Collipal, Mme Cram-Martos, M. Dougan-Beaca, M. Dufour, Mme Dupuy, M. Eichenbaum, M. Fayache, M. Liu, Mme Losier, M. Martinek, M. Nefil, M. Piazzzi, M. Rotach, Mme Salfati, M. Vangeleyn, M. Vigne.

Absents : M. Borgeon, Mme Hanachi, Mme Kesavan (Mission), Mme Nunez (maladie), M. Premont.

* * *

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté. Le point 8 : Hommage à Rukia Hussen-Aden passe au point 1.

M. Campanelli demande une minute de silence en souvenir de Mme Rukia Hanna-Hussen, ancienne collègue du Conseil décédée dernièrement. Une cérémonie officielle demandée par l'administration aura lieu en salle XII. P. Vangeleyn demande de planter un arbre en son hommage, avec une plaque commémorative.

Mme Eichenbaum est contre cette idée car il n'y a pas d'arbres de planter pour les autres collègues décédés.

- POUR : 8
- CONTRE : 4
- ABSTENTIONS : 9

L'idée de P. Vangeleyn est rejetée.

Point 2 : Adoption des minutes du 3.3.98

M. Liu doit rédiger un nouveau paragraphe relatif à la décision prise pour la délégation Via Jerusalem, concernant M. Benaïssa qui avait demandé un 2ème vote.

Point 3 : rapport du Bureau exécutif

Voir les minutes du Bureau déjà distribuées aux membres du Conseil.

- SMCC : les deux points importants pour la prochaine réunion sont le suivi des recommandations du SMCC et la réforme. Il est impératif de trouver un consensus avec les autres lieux d'affectation pour avoir une position de force devant l'administration.

- Glen Cove : les représentants du personnel ont été invités par l'administration pour une Table ronde de réflexion avec Mme Salim. Mme Salim a donné des projets spécifiques à chaque lieu d'affectation. Genève a 2 groupes de travail.

Mme Losier signale au Conseil qu'il faut désigner des membres dans les groupes paritaires de la classification pour remplacer les personnes qui sont parties en retraite.

Pour le groupe sur la classification des Services généraux, il y a deux candidats : Messieurs Dufour et Benaïssa. M. Benaïssa pense qu'il faut une certaine connaissance pour être dans ce groupe et qu'il est préférable de choisir une personne qui a déjà un suivi des travaux.

Le Conseil passe au vote (17 votants) :

- M. Dufour obtient 7 voix.
- M. Benaïssa obtient 10 voix.

M. Benaïssa sera représenté au groupe sur la classification pour les services généraux. De ce fait, il démissionnera rapidement du Comité de recours.

Mme Losier demande également de désigner des membres dans le groupe de travail dans le contexte de la ressource humaine.

M. Campos demande, afin de pouvoir en discuter d'abord, de reporter le vote du groupe sur les guidelines pour les Services généraux à une prochaine réunion du Conseil.

Sont nommés pour ce groupe : M. Néfil et Mme Losier.

- Convention de Bâle : en 7 mois, on n'a toujours pas obtenu de réponse.

- Congés pour l'année prochaine : A. Rotach propose un groupe de travail sur ce sujet.

- Retraite à New York : il n'y avait pas d'ordre du jour. C'était une discussion informelle pour discuter de la réforme et des obstacles actuels à cette réforme. Le but était de modifier et créer un esprit d'équipe au sein de l'ONU pour rétablir la confiance et obtenir plus de transparence entre le personnel et les gestionnaires de l'ONU.

- Groupe pour le PAS :

La gestion utilise le PAS comme un outil pour attaquer le personnel, il faut amener des solutions au prochain SMCC.

M. Campos demande que soit consigné dans les minutes du Conseil que les prochaines réunions du Conseil doivent être enregistrées.

Point 7 : Demande de M. Jakobowicz pour le Comité des pensions

Dans l'intérêt du personnel, le Conseil accepte de financer le voyage de M. Jakobowicz pour les pensions mais est contre le principe de financer le voyage d'une personne élue par des membres de tous les lieux d'affectation.

15^{ème} CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la deuxième réunion (1^{ère} reprise)
tenue le 6 avril 1998 à 14 heures, salle F. Waskes-Fischer

Présents : M. Benaïssa, M. Kiiamov, M. Campos,
M. Campanelli, M. Collipal, Mme Cram-Martos, M. Dougan-Beaca,
M. Dufour, Mme Dupuy, M. Eichenbaum, M. Fayache, M. Liu,
Mme Losier, M. Martinek, M. Nefil, M. Piazzzi, M. Rotach,
Mme Salfati, M. Vangeleyn, M. Vigne.

Absents : M. Borgeon, Mme Hanachi, Mme Kesavan (Mission),
Mme Nunez (maladie), M. Premont.

* * *

Désignation au Comité de la classification pour les services généraux

M. Campanellis mentionne au Conseil que selon le règlement intérieur du Conseil de coordination, Art. 14, point I qui se lit comme suit : "Sous réserve des dispositions du paragraphe 6 ci-après, toute élection de personnes a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue", les élections qui ont eu lieu à la dernière réunion du Conseil pour le Comité de classification sont considérées comme nulles. Vu qu'il n'y a pas eu de majorité absolue, soit 13 voix nécessaires, M. Benaïssa ne peut être considéré comme élu au groupe sur la classification pour les services généraux.

Les élections au Comité de la classification devront donc être refaites à la prochaine réunion du Conseil.

M. Campos souligne qu'une fois que l'on a commencé une réunion c'est la majorité absolue des membres présents et votants qui compte.

M. Benaïssa demande de présenter le cas à la Commission d'arbitrage pour savoir si le vote est vraiment nul et M. Campanelli considère que tant que nous n'aurons pas reçu de réponse de la Commission d'arbitrage, le vote sera considéré comme nul.

Point 4 de l'ordre du jour : Nomination et élection des membres de la Commission financière :

4 postes sont à pourvoir dont 1 poste revient à un membre du Bureau exécutif.

Personnes candidates : Mme Cram-Martos, Mme Hanachi,
M. Martinek, Mme Salfati, M. Stéfanopoulos, M. Vigne.

M. Campos précise que seuls les membres élus du Conseil peuvent faire partie de la Commission financière parce qu'ils sont tenus de rendre compte au Conseil.

Le Conseil passe au vote (16 membres présents).

- Mme Salfati obtient : 10 voix.
- M. Vigne : 6 voix.
- M. Martinek : 4 voix.
- Mme Cram-Martos : 7 voix.
- Mme Hanachi : 10 voix.
- M. Stéfanopoulos : 9 voix.

Aucun des candidats à cette élection n'ayant obtenu la majorité absolue (soit 13 voix), aucun des candidats n'est élu.

M. Borgeon demande à faire un deuxième tour de vote.

2ème tour (16 votants)

- Mme Salfati obtient : 9 voix.
- M. Vigne : 5 voix.
- M. Martinek : 2 voix.
- Mme Cram-Martos : 6 voix.
- Mme Hanachi : 7 voix.
- M. Stéfanopoulos : 7 voix.

Il y a eu 15 votes et 1 nul.

Aucun des candidats à cette élection n'ayant obtenu la majorité absolue, aucun des candidats n'est élu.

Ces élections devront être remises à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil.

Une controverse, à la suite de l'intervention de M. Campos, surgit au sein du Conseil de coordination pour enregistrer la séance, sans autorisation préalable du Conseil.

M. Dougan-Beaca affirme que personne aux Nations Unies n'est autorisé à faire des enregistrements privés et qu'il portera plainte devant les autorités compétentes.

M. Campos aimerait connaître les règles aux Nations Unies qui empêchent de faire des enregistrements dans une salle.

M. Campanelli demande une suspension de 10 minutes pour régler ce différend.

Après cette suspension de séance, M. Dougan-Beaca demande à M. Campos d'arrêter l'enregistrement, de donner la cassette et de détruire ce qui a déjà été enregistré car c'est contraire aux règles de l'organisation.

M. Campos dit que personne n'a le droit d'imposer une limitation pareille d'autant plus que ce n'est pas pour une publicité propagande. M. Campos demande au Conseil de trouver un consensus qui respecte la transparence et le bien-être de son groupe.

M. Dougan-Beaca propose une motion pour le non-enregistrement de la séance.

- POUR la motion proposée par J. Dougan-Beaca : 10 voix.
- CONTRE la motion proposée par J. Dougan-Beaca : 6 voix.

M. Campos se voit donc contraint d'arrêter l'enregistrement de la séance du Conseil.

M. Campos fait savoir au Conseil qu'il prendra le soin de vérifier ce qui juridiquement pourrait empêcher un enregistrement pendant une séance.

Point 5 de l'ordre du jour : Programme de travail du Conseil 1998

M. Campos fait remarquer que son groupe ayant obtenu le plus grand nombre de voix se trouve malgré tout dans l'opposition. Il considère que dans le programme de travail présenté actuellement, il n'y a pas d'éléments à court, moyen et long terme. Par conséquent, son groupe va voter contre ce programme de travail et présenter le sien.

Mme Eichenbaum signale que les réunions du Bureau préparatoires du programme de travail étaient ouvertes à tout le monde et déplore que le groupe "New Wood" n'ait pas été représenté dans ces réunions.

Par manque de quorum, la réunion du Conseil est suspendue.

16ème CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la réunion du 4 mai 1998
(3ème reprise de la 2ème réunion)
tenue à la salle F. Waskes-Fischer, à 9h30

Présents : M. Benaïssa, M. Borgeon, M. Kiiamov, M. Campos, M. Campanelli, M. Collipal, M. Dougan-Beaca, M. Dufour, Mme Dupuy, Mme Eichenbaum, M. Fayache, Mme Hanachi, M. Liu, Mme Losier, M. Martinek, M. Nefil, Mme Nunez, M. Piazzzi, M. Premont, M. Rotach, Mme Salfati, M. Vangeleyn, M. Vigne.

Absents : Mme Cram-Martos, Mme Kesavan.

* * *

M. Campanelli propose au Conseil une dérogation pour introduire la majorité relative pour les élections de personnes au Conseil ou de changer le règlement intérieur du Conseil.

M. Campos note l'idée et se manifestera à la prochaine réunion du Conseil.

Vu que la dernière fois le vote n'a pas abouti, il faut rajouter le point sur l'élection de la Commission financière.

M. Campos propose de discuter d'abord des points à l'ordre du jour et ensuite de revenir au point 4.

Election de la Commission financière

La proposition du Bureau exécutif est : Mme Salfati, Mme Hanachi, M. Stefanopoulos. A ce stade, le bureau n'est pas en mesure de dire qui a été nommé par le Bureau exécutif.

M. Campos propose les candidats suivants : Mme Cram-Martos et M. Vigne.

- M. Dufour propose les 3 personnes suggérées par le Bureau.
- SSG/UPS propose " 3 " " " le "

M. Collipal demande de faire un recours auprès de la Commission d'arbitrage pour savoir si on peut élire dans la Commission financière une personne qui n'est pas membre du Conseil.

Le Conseil vote à bulletin secret (21 votants) :

- Mme Hanachi obtient 13 voix
- Mme Salfati 20 voix
- C. Stéfanopoulos 12 voix
- Mme Cram-Martos 8 voix
- M. Vigne 8 voix

Mesdames Salfati et Hanachi sont élues membres de la Commission financière.

Le Conseil vote pour le 3ème candidat (22 votants)

- Mme Cram-Martos obtient 0 voix
- M. Vigne obtient 7 voix
- M. Stefanopoulos obtient 12 voix
- + 1 nul et 2 blancs

Il n'y a pas de majorité. On passe à un 3ème tour de vote. (21 votants)

- M. Vigne obtient 7 voix
- M. Stefanopoulos obtient 14 voix

M. Stéfanopoulos est élu comme 3ème membre de la Commission financière.

M. Vigne fera un recours à la Commission d'arbitrage.

Point 9 : désignation du représentant du Conseil de coordination au Comité de classification.

L'administration a demandé la désignation d'un membre pour ce Comité plus un suppléant.

- Le Bureau exécutif avait proposé M. Dufour.
- M. Kiiamov propose M. Benaïssa.

M. Vangeleyn propose de voter d'abord pour 1 membre et ensuite on votera pour 1 suppléant.

- M. Dufour obtient 14 voix et M. Benaïssa obtient 8 voix
: **M. Dufour est désigné pour le Comité de classification.**

M. Campos demande à consigner dans les minutes du Conseil que les prochaines réunions du Conseil devront être enregistrées.

Appel de candidature pour le poste de suppléant (23 votants)

M. Vangeleyn propose M. Rotach et M. Campos propose M. Benaïssa.

- M. Rotach obtient 12 voix
- M. Benaïssa obtient 11 voix
- blanc : 1

Il n'y a pas d'élus.

M. Dougan-Beaca demande une suspension de séance de 2 minutes.

Le Conseil vote (23 votants) :

- M. Benaissa obtient 9 voix.
- M. Rotach obtient 14 voix.

M. Rotach est désigné comme membre suppléant dans ce Comité.

Point 4 : Rapport du Bureau exécutif

L'administration veut 3 candidats de chaque côté.

M. Nefil sera le candidat représentant le Bureau pour l'ACDP (lignes directives pour l'emploi des Services généraux).

C'est un groupe de travail qui a commencé dans le passé et l'administration veut réactiver les activités de ce groupe. L'administration a demandé 2 personnes pour remplacer deux personnes parties à la retraite. Il faut un suivi dans ce Comité.

M. Vangeleyn demande d'accepter la proposition du bureau de 3 représentants du personnel et propose M. Néfil. M. Campos maintient sa proposition de 2 candidats : Messieurs Collipal et Vigne.

M. Vigne rappelle que le Conseil reste souverain : si le bureau fait une proposition, c'est au Conseil de se prononcer sur cette proposition.

M. Piazzzi aimerait pouvoir voter pour quelqu'un qui a un programme pour s'assurer qu'il peut y avoir des résultats dans les relations avec l'administration.

Il y a deux propositions du Conseil.

Le Conseil passe au vote (12 votants).

- **POUR** voter pour 1 candidat pour un poste vacant tel que présenté par le Bureau exécutif : M. Nefil obtient 14 voix.

- **POUR** la proposition de X. Campos de remplacer 3 postes : M. Vigne obtient 5 voix et 2 blancs.

Est élu M. Néfil.

Par manque de quorum, la séance est levée. La reprise de cette réunion aura lieu le jeudi 7 mai 1998, à 9h30.

MINUTES OF THE EXTRAORDINARY MEETING
OF THE CO-ORDINATING COUNCIL (3RD)

Held on 6 May 1998 at 9.30 a.m. in Room FWF

Present: Mr. Benaissa; Mr. Campos; Mr. Campanelli; Mr. Collipal; Mr. Dougan-Beaca; Mr. Dufour; Ms. Dupuy; Ms. Eichenbaum; Mr. Fayache; Ms. Hanachi; Mr. Liu; Ms. Losier; Mr. Martinek; Mr. Nefil; Mr. Rotach; Ms. Salfati; Mr. Vangeleyn; Mr. Vigne

Excused: Mr. Borgeon

Absent without excuse: Ms. Cram-Martos; Ms. Kesavan; Mr. Kiiamov; Ms. Nunez; Mr. Piazza; Mr. Premont

AGENDA

COMPOSITION OF THE DELEGATION TO SMCC XXII

President: Mr. J. Campanelli

The meeting was called to order at 9.40 a.m.

At the beginning of the seance, Mr. Campos advised the Council that he intended to record the meeting.

The question of recording meetings was thoroughly discussed and the matter finally put to the vote.

10 members voted for and at this stage Mr. Campos requested a suspension of the meeting. The President pointed out that a meeting could not be suspended in the middle of voting.

Mr. Benaissa, Mr. Campos, Mr. Collipal and Mr. Vigne left the room.

Mr. Vangeleyn requested clarification of Article 4, paragraph 2 of the Council's Internal Rules and wished to know whether they also applied to the Executive Bureau.

The President agreed to suspend the meeting which was resumed at 10.15 a.m.

Discussion continued regarding recording of meetings and Mr. Campos requested that this item be put on the agenda of the next Council meeting.

The Executive Secretary advised the Council of the Bureau's proposal for the delegation to SMCC XXII, as follows:

Mr. Dougan-Beaca, Mr. Fayache and, if necessary, a third person to be nominated at the discretion of the Executive Bureau.

Mr. Lui pointed out that the original nomination had included himself and he wished to know why he had now been left out.

The President replied that at a subsequent Bureau meeting it was decided to propose Mr. Dougan-Beaca and Mr. Fayache.

Mr. Campos proposed Mr. Fayache, Mr. Goodale and Mr. Lui.

The Council voted on whether Mr. Dougan-Beaca, Mr. Fayache and one other person, if necessary, together with Ms. Losier should attend SMCC XXII, with the following results:

12 votes for
0 against
0 abstentions

Members from New Wood and the Independants did not vote and Mr. Lui left the meeting room.

The meeting rose at 10.35 a.m.

F

15ème CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la 2ème réunion du 7 mai 1998 (4ème reprise)
tenue à la salle F. Waskes/Fischer, à 9h30

Présents : M. Benaïssa, M. Borgeon, M. Campos,
M. Collipal, Mme Cram-Martos, M. Dougan-Beaca, Mme Dupuy,
M. Fayache, Mme Hanachi, Mme Kesavan, Mme Losier, M. Martinek,
M. Nefil, Mme Nunez, M. Piazzzi, M. Premont, M. Rotach,
Mme Salfati, M. Vangeleyn, M. Vigne.

Absents : M. Kiiamov, M. Campanelli, M. Dufour (excusé),
Mme Eichenbaum (excusée), M. Liu.

* * *

Point 4 de l'ordre du jour : Rapport du Bureau exécutif

- SMCC XXII : les points les plus importants de l'ordre du jour du SMCC XXII sont la réforme et le "follow-up" avec l'administration de la justice et l'âge de la retraite à 62 ans.

- CFPI : la CFPI a révisé le code de conduite et a fait une série de commentaires à propos de la représentation du personnel.

M. Campos demande qui a pris la décision d'envoyer une délégation à la réunion de la CFPI alors qu'il y avait un boycott de toutes les organisations pour assister à cette réunion. Il demande que dorénavant, lorsqu'on discute de points capitaux pour le personnel, le Secrétaire exécutif présente des documents par écrit.

Le Secrétaire exécutif informe le Conseil que le CCISUA était d'accord pour que le Président du CCISUA aille à Rome dans le groupe de travail sur le code de conduite. Le CCISUA a participé au groupe de travail pour montrer ses bonnes intentions mais n'a pas participé aux délibérations en plénière.

- 80 % : on a contacté l'administration pour voir où cela en était. Le Bureau espère avoir des nouvelles avant de partir à la réunion du SMCC (Point à rajouter à l'ordre du jour du SMCC XXII).

- M. Campos informe le Conseil que le groupe "New Wood" s'est constitué en syndicat et qu'il est maintenant membre de la FICSA. Le groupe "New Wood" va donc maintenant, en tant que syndicat, participer aux réunions du Bureau exécutif.

Afin de continuer l'ordre du jour, M. Fayache demande une motion de procédure.

- POUR continuer le point 5 de l'ordre du jour : 9 personnes.
- POUR continuer le point 4 de l'ordre du jour : 8 personnes.

Le Conseil décide donc de passer au point 5 de l'ordre du jour.

Point 5 de l'ordre du jour : Programme de travail du Conseil

Ce programme de travail a été élaboré en consultation avec les groupes et reflète les points de vue de tous les programmes de travail. Le Secrétaire exécutif rappelle cependant que tous les groupes du Conseil ont été invités aux travaux préliminaires de ce programme.

M. Campos rejette le programme de travail tel qu'il est présenté actuellement. Il faut revoir ensemble toutes les questions : recettes du Conseil et politique des dépenses.

Mme Losier demande une motion d'ordre pour adopter le programme de travail du Conseil.

M. Collipal estime que dans des groupes civilisés où se trouve le Centre mondial des droits de l'homme, lorsqu'il y a une discussion où il s'agit du futur de nos collègues, on devrait avoir la possibilité de s'exprimer car dans le Conseil toutes les tendances sont possibles. De ce fait, il demande à la présidente du Conseil de continuer à discuter le programme de travail.

M. Benaïssa qui a participé à la préparation du programme de travail fait remarquer que, suite au rapport du Secrétaire exécutif, de nouveaux éléments ont surgi et que le programme de travail n'est plus d'actualité.

Le Conseil vote :

- POUR le programme de travail actuel : 11 personnes.
- CONTRE le programme de travail actuel : 8 personnes.
- ABSTENTION : 1

Le programme de travail du Conseil est ainsi adopté.

M. Campos considère que le règlement n'a pas été respecté et que cette votation est illégale.

M. Vigne rappelle que le Bureau exécutif est là pour exécuter les décisions du Conseil et que chaque individu qui siège dans le Bureau est responsable de ce qui se passe dans le Bureau. Or, actuellement la situation est renversée.

M. Piazzzi demande que soit établie avec le programme de travail une liste des responsables du suivi de chaque point, les propositions, les deadlines, la méthodologie à suivre.

M. Collipal demande ce qu'est devenu le grade de performance.

M. Dougan-Beaca dit que comme dans le passé, le Bureau est chargé de la mise en oeuvre du programme et est responsable des tâches à accomplir. Le Conseil sera informé par avance des travaux.

Point 6 de l'ordre du jour : UN SPECIAL

Le Bureau a nommé M. Fayache à la place de M. Campos pour représenter le Conseil dans le UN SPECIAL.

M. Campos souligne qu'il n'a jamais représenté le Bureau pour le Comité de rédaction de UNS. C'est en personne individuelle qu'il est rentré dans le Comité de rédaction UNS et se demande pourquoi le Bureau devrait être représenté d'office dans UNS.

M. Vangeleyn propose que le Bureau fasse un dossier complet de cette situation afin que le Conseil puisse prendre une décision à ce sujet.

M. Vigne fait remarquer qu'il s'agit pas de la représentation du Bureau mais de la représentation du Conseil au sein du Comité de UNS : l'intitulé de l'ordre du jour est donc erroné.

M. Dougan propose une motion formelle sur le point 6 : en attendant que le Bureau présente dans une prochaine réunion le dossier complet de UNS.

M. Campos est contre la motion et demande d'inviter le Président de UN Special de l'OMS.

- Pour la motion : 10
- CONTRE " : 9

POINT 7 : VERIFICATEURS AUX COMPTES

2 personnes ont été élues lors de l'assemblée générale. Il en reste une 3ème à élire.

M. Keenan, proposé par Mme Cram-Martos, est élu sans opposition.

Point 8 : Gala et arbre de Noël

L'année 1998 est l'année de la célébration du cinquantenaire des droits de l'homme.

Le Conseil doit donner son avis sur un éventuel mandat à accorder à S. Martinek pour l'organisation de la fête du personnel et de l'arbre de Noël.

M. Campos mentionne que les organisateurs du gala du personnel ont fait un travail remarquable et hautement positif.

M. Dougan-Beaca propose une motion d'ordre pour confier la tâche de ces deux organisations à S. Martinek en attendant que M. Martinek présente le budget estimatif des coûts des ces 2 manifestations.

M. Benaissa fait remarquer que les comptes 96/97 n'ont toujours pas été vérifiés.

- **POUR** donner le mandat à M. Martinek, en attendant qu'il fournisse le coût des 2 manifestations : 15 personnes.

- **CONTRE** la motion : 0

- **ABSTENTION** : 2

M. Martinek est chargé d'organiser la fête du personnel et l'Arbre de Noël.

MINUTES OF THE EXTRAORDINARY MEETING
OF THE CO-ORDINATING COUNCIL (4TH)

Held on 13 May 1998 at 2.30 p.m. in Room FWF

Present: Mr. Benaissa; Mr. Borgeon; Mr. Collipal; Ms. Cram-Martos; Mr. Dougan-Beaca; Mr. Fayache; Ms. Hanachi; Ms. Kesavan; Ms. Losier; Mr. Martinek; Mr. Nefil; Ms. Nunez; Mr. Piazzzi; Mr. Rotach; Ms. Salfati; Mr. Vangeleyn; Mr. Vigne

Excused: Mr. Campanelli; Ms. Dupuy

Absent without excuse: Mr. Campos; Mr. Dufour; Ms. Eichenbaum; Mr. Kiiamov; Mr. Liu; Mr. Premont

AGENDA

DISCUSSION ON DOCUMENTS CONCERNING THE REFORM
PRESENTED BY THE ADMINISTRATION FOR SMCC XXII

President: Ms. S. Hanachi

The meeting was called to order at 2.45 p.m.

Mr. Vigne proposed that, as the documents were not readable and were received so late, the meeting should be postponed and resumed next week, thus giving the Council time to read them. However, given the date of the meeting, this was not feasible.

It was proposed that the delegation should not agree to anything without first referring to the Council.

Ms. Losier also proposed letting the Council have an E:mail address in Bangkok where members could let her have their proposals, if necessary.

The documents and method of proceeding were thoroughly discussed.

Mr. Rotach proposed that:

- (1) all members who had comments should let Ms. Losier have them in writing, either here or in Bangkok;
- (2) for the next meeting, we should request all documents to be submitted at least 30 days before the meeting.

No decisions were taken.

The meeting rose at 3.35 p.m.

17

15^{EME} CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la réunion extraordinaire
tenue le 16 juin 1998, à 15h30, Salle F. Waskes-Fischer *(5^{eme} réunion)*

Présents : M. Benaïssa, M. Campanelli, M. Dougan-Beaca, M. Dufour, Mme Dupuy, Mme Eichenbaum, M. Fayache, Mme Hanachi, Mme Losier, M. Martinek, Mme Nunez, M. Rotach, M. Vangeleyn.

Absents : M. Borgeon, Boubakeur, M. Campos, M. Collipal, Mme Cram-Martos, Mme Kesavan, M. Liu, M. Nefil (maladie), M. Piazzzi, M. Premont, Mme Salfati, M. Vigne.

Président : J. Campanelli.

Le groupe New Wood a demandé au Service des conférences de lui accorder une salle pour une réunion "formation et information", sans consulter le Conseil de coordination. Bien que l'administration avait demandé l'accord préalable du Conseil de coordination pour la tenue d'une telle réunion (lettre de M. Baquerot qui mentionnait que toute demande devait passer par le Conseil, seul interlocuteur valable vis-à-vis de l'administration), M. Diallo a mis la salle XXVI à la disposition de ce groupe. Le Bureau ne voit aucun inconvénient à ce que les groupes se réunissent mais le Conseil a été informé de cette réunion par lettre remise personnellement par M. Campos au secrétariat du Conseil à 11h40 pour une réunion qui devait avoir lieu à 12h30. Nous avons donc été mis devant un fait accompli.

Le but de la réunion de ce jour est de faire pression auprès de l'administration en suspendant toutes les relations avec l'administration et avec les organes paritaires pour non-respect des droits de la représentation du personnel, jusqu'à régularisation.

M. Dougan-Beaca avait écrit à M. Diallo pour savoir pourquoi le Conseil n'avait pas été consulté. Malgré cela, M. Diallo a ignoré le règlement de la représentation du personnel et a mis une salle à la disposition du groupe New Wood pour tenir leur réunion. Cela pose donc un problème de procédure et de principe, notre légitimité est mise en cause.

Le Bureau exécutif a envoyé une lettre à M. Baquerot pour l'informer de la décision du Bureau exécutif de suspendre toutes relations avec l'administration en attendant une clarification du règlement en vigueur. Le Bureau exécutif recommande au Conseil de bloquer les négociations avec les organes paritaires et suggère qu'on écrive également une lettre au Directeur général dans ce sens.

Le coût des réunions de la représentation du personnel ayant été déjà soulevé à la 5ème Commission, tous les frais occasionnés par cette réunion qui n'est pas dans le cadre de la représentation officielle du personnel ne seront pas pris en charge dans la rubrique "représentation du personnel".

Le Conseil vote pour la recommandation du Bureau exécutif visant à suspendre sine die les relations avec l'administration et la participation aux groupes paritaires.

-	POUR :	12
-	CONTRE :	0
-	ABSTENTION :	1

Le Conseil décide de suspendre ses relations avec l'administration sine die et de faire parvenir une lettre au Directeur général et d'en aviser tous les membres des groupes paritaires.

MINUTES OF THE 6TH MEETING OF THE SIXTEENTH
CO-ORDINATING COUNCIL HELD ON 25 JUNE 1998,
IN ROOM FWF AT 10.00 A.M.

Present: Mr. Benaissa; Mr. Boubakeur; Mr. Campos; Mr. Campanelli; Mr. Collipal;
Ms. Cram-Montana; Mr. Dougan-Beaca; Mr. Dufour; Ms. Dupuy; Mr. Fayache;
Ms. Hanachi; Ms. Kesavan; Ms. Losier; Mr. Rotach; Mr. Vangeleyn; Mr. Vigne

Excused: Mr. Borgeon; Mr. Martinek; Mr. Nefil; Ms. Nunez; Mr. Piazzzi;
Mr. Premont; Ms. Salfati

Absent without excuse: Ms. Eichenbaum; Mr. Liu;

PROVISIONAL AGENDA

1. Adoption of the agenda
2. Adoption of the minutes of the following meetings:
 - 2nd meeting (1 April 1998)
 - 2nd meeting (1st reprise : 6 April 1998)
 - 2nd meeting (3rd reprise : 4 May 1998)
 - 2nd meeting (4th reprise : 7 May 1998)
 - 3rd meeting (Extraordinary: 6 May 1998)
 - 4th meeting (Extraordinary: 13 May 1998)
 - 5th meeting (Extraordinary: 16 June 1998)
3. Report of the Executive Bureau (Update on SMCC XXII)
4. Proposal for the revision of Statutes on Staff Representation
5. Reform of the Administration of Justice and improvement
of the functioning of the JAB
6. Budget for the staff Gala
7. Other matters
8. Date and agenda for next Council meeting

Chairman: Mr. J. CAMPANELLI

The meeting was called to order at 10.15 a.m

Item 1: Adoption of the agenda

Mr. Collipal requested that two items be added to the agenda: membership to FICSA and representation at ICSC in Rome.

Other items proposed were as follows:

- Problems regarding cafeteria;
- Relations with the Administration (to be placed immediately after Item 3;
- Correspondence addressed to Executive Bureau and Rule 108.E.

The agenda was adopted with the above additions.

Item 2: Adoption of the minutes

Mr. Campos felt that the minutes did not reflect all that was said during meetings and wished to vote on whether or not they should be adopted.

The President reminded Mr. Campos that it had been a Council decision to report DECISIONS ONLY in its minutes. Mr. Vangeleyn also pointed out that this procedure is clearly stated in the rules of staff representation. Adoption of the above minutes was then put to the vote with the following results:

9 votes for adopting the minutes
7 votes against

The minutes, as enumerated above, were adopted

Item 3: Report of the Executive Bureau (Update on SMCC XXII)

Ms. Losier brought the Council up-to-date with the Bureau's activities (see minutes of Bureau meetings already distributed) and summarized events at SMCC XXII.

An open discussion was held after the Executive Secretary's report, after which some members from New Wood deliberately left the meeting room to break the quorum.

No decisions taken.

The meeting rose at 12.05 p.m.

16^{EME} CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la réunion extraordinaire
tenue le 3^e septembre 1998, à 15h00, Salle F. Waskes-Fischer

Présents : M. Benaïssa, M. Borgeon, M. Boubakeur, M. Dougan-Beaca, M. Dufour, Mme Eichenbaum, M. Fayache, Mme Hanachi, Mme Kesavan, Mme Losier, M. Martinek, M. Nefil, M. Piazzzi, M. Rotach, Mme Salfati, M. Vangeleyn.

Etait également présent : M. Borga (scrutateur).

Absents : M. Campos, M. Shafaeddin (excusé), M. Collipal, Mme Cram-Martos, Mme Dupuy (excusée), M. Liu (excusé), Mme Nunez M. Premont (excusé), M. Vigne.

ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL

Le Bureau exécutif a discuté de la question de la présidence et propose Mme Sonia Hanachi comme Présidente du Conseil pour remplacer M. J. Campanelli qui a démissionné pour problèmes de santé.

M. Benaïssa propose que les différents groupes du Conseil se concertent afin de voir les candidats les plus aptes à remplir ce poste.

- POUR la proposition de M. Benaïssa : 3
- CONTRE : 11
- ABSTENTIONS : 2

M. Dougan-Beaca fait la proposition formelle de passer au vote immédiatement pour l'élection du Président du Conseil.

Nous procédons au vote par bulletin secret et par appel nominal (16 votants).

- POUR Mme Hanachi : 13
- CONTRE : 0
- BULLETINS BLANCS : 3

Mme Hanachi est élue Présidente du Conseil. Le Vice-Président du Conseil sera élu ultérieurement.

16ème CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la 7ème réunion (3ème reprise)
tenue le 13 octobre 1998, à 16h00

Présents : M. Benaissa, M. Borgeon, M. Boubakeur, M. Campos, M. Shafaeddin, M. Collipal, Mme Cram-Martos, M. Dougan-Beaca, M. Dufour, Mme Dupuy, Mme Eichenbaum, M. Fayache, Mme Hanachi, Mme Kesavan, M. Liu, Mme Losier, M. Martinek, M. Nefil, M. Piazzzi, M. Rotach, Mme Salfati, M. Vangeleyn, M. Vigne.

Absents : Mme Nunez (excusée), M. Prémont (excusé).

* * *

Présidente : Mme S. Hanachi.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

M. Vigne propose au nom de son groupe un contrordre du jour qu'il souhaiterait voir adopter par consensus ou par vote.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Election du Vice-Président.
3. Représentation du Conseil pour les contacts avec l'Administration des Nations Unies et dans le cadre des travaux de l'Assemblée générale.
4. Situation du SAFI.
5. Question du non-paiement par la CCISUA de frais correspondants à une mission officielle.
6. Questions financières et budgétaires - Election du Trésorier du Conseil de coordination.
7. Jours fériés officiels.
8. Retrait de la CCISUA.
9. Rapport du Bureau exécutif.
10. Suspension de la participation des membres élus par le personnel de l'Office au Comité paritaire de discipline.
11. Divers.

M. Vangeleyn fait remarquer à Monsieur Vigne que les trois premiers points à l'ordre du jour fixés par la Présidente du Conseil sont statutaires et qu'ils ne peuvent pas être changés, sauf sur dérogation du Conseil.

M. Dufour mentionne qu'il n'y a pas lieu de procéder à l'élection du Trésorier du Conseil puisque la Commission financière a déjà élu Mme Hanachi comme Trésorier du Conseil.

M. Vigne essaie de trouver une solution : il pourrait accepter que les trois premiers points statutaires de l'ordre du jour restent inchangés et repousser le point sur la Commission financière puisque cela concerne l'ensemble des questions budgétaires.

Election du Vice-Président (point 4 de l'ordre du jour)

M. Vangeleyn propose que l'élection du Vice-Président se fasse dans une réunion extraordinaire avec la présence des scrutateurs, et après consultation pour trouver un candidat.

M. Fayache demande une suspension de séance.

M. Nefil fait une demande formelle de lever la séance.

M. Dufour appuie cette demande afin d'élaborer le nouvel ordre du jour et pouvoir aviser les scrutateurs pour l'élection du Vice-Président du Conseil.

Le Conseil décide de lever la séance.

16ème CONSEIL DE COORDINATION

**Minutes de la 7ème réunion (3ème reprise)
tenue le 19 octobre 1998, à 15h30**

Présents : M. Benaïssa, M. Borgeon, M. Boubakeur, M. Campos, M. Shafaeddin, M. Collipal, Mme Cram-Martos, M. Dougan-Beaca, M. Dufour, Mme Dupuy, Mme Eichenbaum, M. Fayache, Mme Hanachi, Mme Kesavan, M. Liu, Mme Losier, M. Martinek, M. Nefil, M. Piazzzi, M. Rotach, Mme Salfati, M. Vangeleyn, M. Vigne.

Absents : Mme Nunez (excusée), M. Prémont (excusé).

* * *

Présidente : Mme S. Hanachi.

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

M. Vigne demande de discuter en premier le point concernant le non-paiement du CCISUA vu que M. Ishak (HCR) est ici présent dans la salle.

Le Conseil passe au vote pour l'adoption de l'ordre du jour :

- POUR adopter l'ordre du jour tel qu'il est : 15 voix
- CONTRE : 1
- ABSTENTIONS : 4

Point 2 : Adoption des minutes

Les minutes du 9 septembre 98 sont adoptées sans modification.

Point 3 : Rapport du Bureau exécutif

UBS : les 4 francs débités des comptes bancaires seront remboursés à la fin de cette année. Le contrat avec l'UBS sera renégocié.

Grade de performance :

L'administration a accepté de régulariser les demandes de grade de performance pour 1995.

M. Benaïssa demande au Bureau exécutif de réclamer à l'administration la liste des personnes qui ont demandé le grade de performance en 1995.

Congés officiels :

Un sondage a été fait auprès des fonctionnaires. Il faudrait consulter l'ensemble du personnel par un référendum.

M. Fayache demande que le personnel soit mis au courant des résultats du questionnaire.

M. Rotach propose de négocier avec l'administration qu'on nous fasse cadeau de ce jour car on fait plus d'heures à Genève qu'à New York.

Réunion du SMCC :

Un groupe paritaire à Genève a été créé pour discuter de la modification du système de la justice interne.

Travail à 80 %

Suite à un accord entre le Bureau exécutif et l'administration, le travail à 80 % a été accepté à partir du 1er octobre 1998. On attend la circulaire de M. Baquerot qui doit être distribuée au personnel. Les fonctionnaires intéressés doivent en parler avec leur chef immédiat et faire leur demande au directeur général.

Le Conseil charge Mme Losier de contacter l'administration pour qu'elle émette rapidement la circulaire en question.

Le Conseil vote pour une circulaire d'information qui donnerait les directives à suivre pour bénéficier du travail à temps partiel :

- POUR cette circulaire : 14 voix.
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 1

Le Conseil décide de sortir une circulaire d'information pour informer le personnel de la marche à suivre pour bénéficier du travail à 80 % et inciter les gens intéressés à faire leur demande officiellement.

M. Collipal veut faire une motion de censure sur le rapport du Bureau exécutif.

Mme Eichenbaum demande qu'on publie au personnel la liste de présence des membres du Conseil.

M. Dougan-Beaca veut faire une motion pour ou contre rejeter le rapport du Bureau exécutif.

On passe au vote.

- POUR rejeter le rapport du Bureau exécutif : 5
- POUR accepter le rapport du Bureau exécutif : 11
- Abstentions : 3

Le rapport du Bureau exécutif est approuvé.

Point 4 : rapport de la Commission financière

Il y a maintenant 3 vérificateurs aux comptes qui ont été nommés pour vérifier les comptes 1995, 1996 et 1997.

M. Martinek demande formellement que le Conseil vote pour le budget 98. On ne peut pas bloquer le budget de cette année seulement parce que les comptes précédents 95, 96, 97 n'ont pas été audités.

- POUR le budget tel que présenté en 1998 : 11
- CONTRE : 3
- ABSTENTIONS : 2

Le budget 98 est approuvé par le Conseil.

Point 5 : Désignation des représentants du Conseil à la présente session de l'Assemblée générale

Le Secrétaire exécutif doit se rendre à New York en tant que Présidente du CCISUA.

Le Bureau exécutif propose d'envoyer par la suite 2 personnes pour accompagner Mme Losier si elle a des problèmes. Le Bureau demande au Conseil d'accepter cette proposition et de laisser le soin au Bureau de désigner ces personnes en consultation avec les groupes.

Le Conseil accepte cette proposition par consensus.

DRAFT MINUTES OF THE 7TH MEETING OF THE SIXTEENTH
CO-ORDINATING COUNCIL HELD ON 28 OCTOBER 1998,
IN ROOM FWF AT 3.30 P.M. (3RD REPRISÉ)

Present: Mr. Campos; Mr. Collipal; Ms. Cram-Martos; Mr. Dougan-Beaca;
Mr. Fayache; Ms. Kesavan; Mr. Liu; Mr. Martinek; Ms. Nunez; Mr. Premont;
Mr. Rotach; Ms. Salfati; Mr. Shafaeddin; Mr. Vigne

Excused: Mr. Benaissa; Mr. Borgeon; Mr. Boubakeur; Mr. Dufour; Ms. Dupuy; Ms.
Eichenbaum; Ms. Hanachi; Ms. Losier; Mr. Vangeleyn

Absent without excuse: Mr. Nefil; Mr. Piazzi;

AGENDA

6. Reimbursement of costs with regard to
official travel
7. SAFI
8. Holidays
9. Question of participation at CCISUA
10. Question of participation at the Joint
Disciplinary Committee meetings
11. Various
12. Date and agenda for next Council meeting

Chairman: Mr. D.-PREMONT

The meeting was called to order at 4.00 p.m

Mr. Dougan-Beaca advised that the President, Mrs. Hanachi, had been involved in a traffic accident and her doctor had ordered complete bed rest. The Council therefore had to appoint a Presiding Officer for this meeting.

Mrs. Cram-Martos proposed Mr. Premont, which proposal was accepted by consensus.

In view of the fact that several Council members complained that they did not receive convocations sent by cc:mail, it was agreed that future convocations would be sent by internal mail.

On taking the Chair, Mr. Premont proposed that the Council send their best wishes for a speedy recovery to Mrs. Hanachi.

Item 5: Designation of Council members to the present
General Assembly

Although this point had been dealt with at the last meeting, upon a proposal by Mr. Vigne, discussed with Mrs. Hanachi the Council agreed to re-open this item at the present meeting, to clarify a previous decision.

After a lengthy discussion, it was finally agreed that, in the first place, each group could propose its candidate to join the Executive Secretary at the Council's delegation at the General Assembly, if the Executive Secretary needs assistance and if funds are available. The Council will decide the number of delegates - whether two or three.

Mr. Collipal wished to propose Mr. Vigne for New Wood and
Ms. Salfati proposed Mr. Liu for the Independents.

Although Mr. Martinek and Rotach suggested that item 8 needed to be discussed urgently, they agreed to finish clarifying the above-mentioned decision on item 5 at this meeting.

It was decided to continue with the agenda as it stood.

At 4.50 pm there was no quorum and the meeting was suspended.

16ème CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la 7ème réunion (6ème reprise)
tenue le 17 novembre 1998, à 10 heures

Présents : M. Benaïssa, M. Borgeon, M. Boubakeur, M. Shafaeddin, M. Collipal, Mme Cram-Martos, M. Fayache, Mme Hanachi, Mme Losier, M. Martinek, M. Nefil, M. Premont, M. Rotach, M. Vangeleyn, M. Vigne.

Absents : M. Campos (congé maladie), M. Dougan-Beaca, M. Dufour (excusé), Mme Dupuy (excusée), Mme Eichenbaum (excusée), Mme Kesavan, M. Liu (excusé), Mme Nunez (congé), M. Piazzzi (excusé), Mme Salfati (congé).

* * *

Présidente : Mme S. Hanachi.

Point 6 : Question du remboursement de frais

M. Campos, en congé maladie ce jour, avait demandé précédemment à être présent pour discuter de ce point.

Le Conseil décide donc de reporter ce point à une autre réunion.

Point 7 : SAFI

M. Dufour, Président du SAFI, étant absent ce jour, **le Conseil demande de reporter ce point à une autre réunion.**

Point 8 : jours fériés

Suite aux deux jours qui ont été imposés par l'Assemblée générale (l'Aïd al-Fitr et l'Aïd al-Adha), il reste 8 jours à définir dans le lieu d'affectation à Genève. Le vendredi qui suit le Jeûne genevois et le 9ème jour désigné par le Directeur général n'étant pas des jours de congé du lieu d'affectation, le Bureau exécutif suggère de faire un référendum en proposant au personnel d'éliminer un de ces deux jours.

M. Rotach propose 3 solutions :

- 1) le Conseil décide de faire un référendum en proposant d'éliminer 1 de ces 2 jours afin que le personnel puisse s'exprimer et ne reproche pas au Conseil d'avoir laissé l'administration prendre la décision à sa place.
- 2) le Conseil décide d'organiser un référendum en proposant au personnel de laisser l'administration décider du jour à supprimer
- 3) le Conseil décide dès maintenant de ne pas faire de référendum et de laisser l'administration prendre la décision du jour à supprimer.

M. Martinek estime qu'on nous a mis devant un fait accompli, que l'assemblée générale a décidé pour nous et qu'il faut donc laisser maintenant le soin à l'administration de gérer ce problème.

M. Martinek réclame les résultats du sondage qui n'ont pas été distribués à ce jour. Il rappelle que, lors d'un référendum en 1982, le personnel avait choisi le vendredi du jeûne genevois comme jour de célébration de la fête nationale. Il est donc contre un référendum qui ne peut que ridiculiser le Conseil.

M. Shafaeddin réclame également les résultats du sondage faits auprès des fonctionnaires de l'ONUG et estime que c'est le personnel qui doit décider du jour à choisir.

M. Prémont demande que l'on mentionne dans l'information les résultats du référendum.

Mme Cram-Martos suggère que le Conseil conteste cette décision auprès du Secrétaire général et des représentants de l'Assemblée générale.

Le Conseil vote pour déterminer si l'on fait un référendum. Il déterminera ensuite le libellé.

- Personnes qui sont POUR le référendum : 11
- CONTRE : 2
- ABSTENTION : 1

Le Conseil approuve le principe de faire un référendum.

M. Martinek demande que soit marqué dans le compte rendu du Conseil qu'il est contre ce référendum.

Le Conseil discute du libellé.

Mme Losier suggère de mentionner aux fonctionnaires qu'on ne peut pas toucher les deux jours qui célèbrent les fêtes musulmanes sans enfreindre le règlement et qu'ils devraient choisir entre tel et tel jour.

M. Prémont réclame une note annexée pour faire connaître au personnel la liste des 9 jours de congé et une note explicative du référendum qui donne les jours locaux et non locaux à Genève.

Mme Hanachi demande au Conseil qui est pour le fait de donner la liste complète des jours dans la circulaire d'information et que le personnel vote ensuite ?

- POUR : 0
- CONTRE : 8
- ABSTENTIONS : 5

Le Conseil vote sur la lère proposition de A. Rotach :

- POUR : 10
- CONTRE : 1
- ABSTENTIONS : 2.

La lère proposition de A. Rotach est acceptée par le Conseil.

Le Conseil décide de constituer un groupe de travail pour établir le libellé du référendum : Mme Losier, Messieurs Rotach, Nefil et Prémont sont désignés pour ce groupe de travail. Le Bureau exécutif est responsable de la réalisation du référendum. Une note explicative devra être mise dans la circulaire d'information.

M. Vangeleyn demande de noter dans le compte rendu du Conseil qu'il est contre les deux propositions présentées par M. Rotach.

Point 11 : divers

Une collecte doit être organisée en faveur des victimes du cyclone Mitch en Amérique centrale. La somme sera utilisée pour des achats de secours sur place. Il faudrait également contacter le 1 %, les ONG ou la Chaîne du bonheur pour un projet.

Il faut prévoir des informations et des affiches pour sensibiliser au maximum les fonctionnaires.

Les autres points 6, 7, 9, 10 restés en suspens seront reportés à une autre réunion.